



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement Occitanie**

NOTE DE PRÉSENTATION

Établie au titre de l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement
dans le cadre de la mise en œuvre du principe de participation du public défini
à l'article 7 de la Charte de l'environnement

Objet de la consultation électronique :

Assurer l'information et la participation du public dans le cadre du projet de mise à jour de la liste des secteurs d'information sur les sols (SIS) du département de la Haute-Garonne ;

Documents soumis à la consultation électronique :

Les projets des 16 fiches SIS accompagnés de la présente note de présentation.

Contexte et objectifs :

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 prévoit la création par l'État de secteurs d'information sur les sols (SIS) sur des terrains où la connaissance d'une pollution des sols existante ou résiduelle justifie, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver l'apparition de risques sanitaires liés à ces pollutions en cas de travaux réalisés sans précautions (article L. 125-6 du code de l'environnement).

Conformément aux articles R. 125-44 et L.123-19-1 du code de l'environnement, une participation du public d'une durée de 1 mois est organisée sur les projets de secteurs d'information sur les sols.

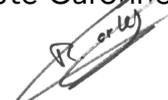
Au vu des résultats des consultations prévues à l'article R. 125-44 et de la participation du public, le préfet de la Haute-Garonne arrête les SIS via la publication d'un arrêté préfectoral.

L'arrêté complémentaire pris par le préfet de la Haute-Garonne intégrant les nouveaux SIS ne peut être définitivement adopté avant l'expiration d'un délai de 4 jours à compter de la date de clôture de la consultation permettant la prise en considération des observations et

propositions déposées par le public.

L'arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Haute-Garonne et les SIS seront diffusés via le portail internet GEORISQUES.

L'adjoint au chef de l'unité inter-départementale
de la Haute-Garonne et de l'Ariège,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Cortes', written over a diagonal line.

Rémy CORTES